

Mercredi
23 juin 2021

1,05 €

N° 23527 - 77^e année

Votre journal à domicile
02 41 80 88 80

Le Courrier

DEUX-SÈVRES de l'ouest

BESSINES

La Maison relais, pas une priorité de la commune

Jeudi 17 juin, Fabienne Sabourin, présidente de l'UDAF, Swann Rey, présidente, et Frans Hoefsloot, directeur du Pôle insertion et handicap, ont présenté aux habitants le projet de Maison relais (lire CO du 18 juin).

Une annonce est parue dans « Bessines Echos » fin mai pour présenter les contours de cet ensemble immobilier qui ne fait pas l'unanimité dans la commune, comme en témoigne la banderole plantée sur le terrain et la pétition signée par 250 habitants à ce jour.

Jeudi soir 17 juin, la parole était donnée au public venu nombreux. Les Bessinois présents ont assuré ne

pas avoir peur des personnes ayant vécu des parcours chaotiques, fragiles psychologiquement, qui pourraient être accueillies dans les 22 logements sociaux. Même si certains habitants ont fait part de leurs inquiétudes, ce n'est pas la majorité.

« Nombreux sont ceux et celles qui œuvrent dans le social. Nous savons tendre la main, nous ne sommes pas insensibles, nous savons que le logement est le point de départ d'une nouvelle vie. » Le maire Christophe Guinot abonde en ce sens. D'ailleurs, le Carmel sera bientôt le site d'un village Saint-Joseph, un lieu aussi pour rebondir.

Seulement, c'est l'information tardive qui provoque l'incompréhension

et le mécontentement.

« Pourquoi le choix de Bessines ? Est-ce que ce terrain convient à une insertion réussie ? A quel projet répond cette lettre signée du maire précédent ? », ont lancé les habitants.

Les riverains n'ont jamais été contactés

« C'est impensable ! Un lotissement Les Haies s'est installé, de nombreux enfants s'y épanouissent en toute sécurité. Un tel projet doit avoir l'adhésion de la population ! »

L'UDAF tente de convaincre, en vain. Surtout, ce n'est plus le souhait de la nouvelle municipalité qui veut « des enfants pour sauver les classes qui ferment, des maisons pour que nos

anciens y coulent des jours heureux et pour tous une maison de santé. Voilà nos priorités ! »

Peut-on repartir de zéro ? Impossible pour l'association. « Non ! L'ancienne équipe municipale a émis un vote favorable. Le projet est validé par les services de l'État. Nous allons déposer le permis de construire. »

Les échanges, qui sont restés courts, se font plus menaçants. « Vous voulez passer en force ! Vos arguments sont peu valables ! » Un adjoint se veut apaisant : « Nous allons nous efforcer d'éclaircir la situation. Sur le terrain à proximité, un projet crèche a avorté en 2014. Pourquoi ne pas le reprendre ? »